

L'an deux mille vingt-six, le 23 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de Septeuil, légalement convoqué, s'est rassemblé au foyer rural de Septeuil, sous la présidence de Monsieur Julien RIVIERE, Maire.

Ces formalités remplies,

PROCES-VERBAL D'INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur Jérôme KITTEL, suivant de liste et remplissant les conditions d'éligibilité, est installé en qualité de Conseiller municipal.

Le tableau du Conseil Municipal est mis à jour en conséquence et Monsieur le Préfet sera informé de cette modification.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE+

Le procès-verbal de la séance du 28 août 2026 est adopté avec **14 voix POUR** et **4 voix CONTRE** (THIEBAULT Isabelle, SALMON Valérie, ALZAI Gabriel, KITTEL Jérôme)

Le registre est signé.

DECISIONS DU MAIRE

Aucune décision n'a été prise depuis le dernier conseil municipal.

**2026-46 ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DU CENTRE DE GESTION
1.4 INTERDEPARTEMENTAL DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE
DE FRANCE POUR LES ASSURANCES INCENDIE, ACCIDENT ET RISQUES
DIVERS (IARD) /PERIODE 2028-2031**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Conseil municipal,

DECIDE d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances IARD pour la période 2028-2031 ;

APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention ;

AUTORISE le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

**2026-47 RECRUTEMENT ET REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS
4.2**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

Le Conseil municipal,

CREE cinq postes d'agents recenseurs vacataires pour assurer le recensement 2027 du 05 janvier au 27 février 2027 (période comprenant la tournée de reconnaissance, la collecte et éventuellement une prolongation).

FIXE la rémunération des agents recenseurs comme suit :

1/ 2.50 € par feuille de logement remplie

2/ 80 € pour la tournée de reconnaissance

3/ 25 € par demi-journée de formation (2 prévues)

4/ 50 € de prime de fin de collecte pour les agents recenseurs atteignant au minimum un seuil de retour de questionnaires de 97 %.

Les forfaits 2/ et 3/ ne seront pas versés en cas d'abandon avant la fin de la collecte.

**2026-48 DECISION MODIFICATIVE N°3
7.1**

**Après en avoir délibéré, par 16 voix POUR et 2 abstentions (THIEBAULT Isabelle, SALMON Valérie)
des membres présents et représentés,**

Le conseil municipal

ADOpte la décision modificative budgétaire n°3.

2026-49 MODIFICATION PARTIELLE DES TARIFS COMMUNAUX 2026 /
7.1 FOIRE A TOUT

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés.
Le Conseil municipal,

DÉCIDE de modifier le tarif « FOIRE A TOUT » fixé par la délibération n° 2026-09 du 09 mars 2026 (chapitre 4. DROIT DE PLACE) comme suit :

- *Ancien tarif :* 5 €/ ml
- *Nouveau tarif :* 4 €/ml pour les Septeuillais 5€/ml pour les extérieurs

CONFIRME que l'ensemble des autres tarifs communaux fixés par la délibération n° 2026-09 du 09 mars 2026 demeurent inchangés et restent en vigueur.

2026-50 INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX
7.2 D'HABITATION

Après en avoir délibéré, par 15 voix POUR et 3 voix CONTRE (THIEBAULT Isabelle, ALZAI Gabriel, KITTEL Jérôme) des membres présents et représentés,

Le Conseil municipal,

DECIDE d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

CHARGE le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

2026-51 LISTE DES FRICHES COMMERCIALES
7.2

Après en avoir délibéré, par 17 voix POUR et 1 ABSTENTION (THIEBAULT Isabelle), des membres présents et représentés,

Le Conseil municipal,

APPROUVE la liste présentée.

2026-52 PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SAUR
3.5 POUR LE CONTRAT DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'EAU
POTABLE - EXERCICE 2025

Après en avoir délibéré, par 16 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (THIEBAULT Isabelle, SALMON Valérie), des membres présents et représentés,

Le Conseil municipal,

PREND ACTE du rapport annuel de la SAUR concernant l'exécution des services publics d'eau potable pour l'exercice 2025.

2026-53 PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE
3.5 VEOLIA POUR LE CONTRAT DE DELEGATION DU SERVICE
PUBLIC D'ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2025

Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR et 4 abstentions (THIEBAULT Isabelle, SALMON Valérie, ALZAI Gabriel, KITTEL Jérôme) des membres présents et représentés,

Le conseil municipal

PREND ACTE du rapport annuel de VEOLIA concernant l'exécution des services publics d'assainissement pour l'exercice 2025.

**2026-54 ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU
8.8 SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
 EXERCICE 2025**

Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR et 4 abstentions (THIEBAULT Isabelle, SALMON Valérie, ALZAI Gabriel, KITTEL Jérôme) des membres présents et représentés,

Le conseil municipal

ADOPTÉ le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'Eau Potable et d'Assainissement de la commune de Septeuil, exercice 2025.

**2026-55 PRESENTATION ET APPROBATION DU PROJET ÉDUCATIF DE
8.1 TERRITOIRE (PEDT) 2026-2032**

Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR, 3 voix CONTRE (SALMON Valérie, ALZAI Gabriel, KITTEL Jérôme) et 1 ABSTENTION (THIEBAULT Isabelle) des membres présents et représentés,

Le conseil municipal

APPROUVE le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) pour la période 2026-2032 tel qu'annexé à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le projet ainsi que toutes les conventions et documents y afférents .

**2026-56 PRESENTATION ET APPROBATION DU PROJET PEDAGOGIQUE
8.1 ANNEE SCOLAIRE 2026-2027**

Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR, 3 voix CONTRE (THIEBAULT Isabelle, SALMON Valérie, ALZAI Gabriel) et 1 ABSTENTION (KITTEL Jérôme) des membres présents et représentés,

Le conseil municipal

APPROUVE le projet pédagogique de l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2026-2027 tel qu'annexé à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

**2026-57 ADOPTION DE LA CHARTE DES AGENTS DU PERISCOLAIRE
8.1**

Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR, 4 voix CONTRE (THIEBAULT Isabelle, SALMON Valérie, ALZAI Gabriel, KITTEL Jérôme) des membres présents et représentés,

Le conseil municipal

APPROUVE la Charte des agents des services périscolaires telle qu'annexée à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite charte ainsi que tout document s'y rapportant.

CHARGE Monsieur le Maire de veiller à la diffusion de cette charte auprès de l'ensemble des agents communaux exerçant des missions en milieu périscolaire.

**2026-58 AUTORISATION DE SIGNER AU MAIRE UNE CONVENTION DE
3.3 SERVITUDE AVEC LA SOCIETE ENEDIS POUR L'IMPLANTATION
D'UN POSTE DE TRANSFORMATION.**

**Après en avoir délibéré, par 17 voix POUR et 1 ABSTENTION (THIEBAULT Isabelle) des membres
présents et représentés,**

Le conseil municipal

APPROUVE les dispositions qui précèdent ;

AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir permettant leur mise en œuvre,
et notamment l'acte de servitude.

**2026-59 AUTORISATION DE SIGNER UN BAIL COMMERCIAL
3.3 AVEC LA SAS SEPT'BON ET FIXATION DU MONTANT DU LOYER**

**Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR, 3 voix CONTRE (THIEBAULT Isabelle, ALZAI Gabriel,
KITTEL Jérôme) et 1 ABSTENTION (SALMON Valérie) des membres présents et représentés,**

Le conseil municipal

FIXE le montant de la location du local communal situé 12 rue Maurice Cléret à la somme de
400 euros par mois (quatre cent), révisable annuellement selon l'Indice des Loyers
Commerciaux (ILC).

AUTORISE le Maire à signer le contrat de bail commercial à intervenir avec la société SEPT'
BON, ainsi que l'ensemble des actes et documents nécessaires à l'exécution de la présente
délibération.

PRÉCISE que la signature de ce bail commercial met fin à la convention signée le 4 décembre
2015 à compter de la date d'effet du nouveau bail.

**2026-60 RAPPORT D'ACTIVITE DU SILY
5.7**

**Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR, 4 voix CONTRE (THIEBAULT Isabelle, SALMON Valérie,
ALZAI Gabriel, KITTEL Jérôme) des membres présents et représentés,**

Le conseil municipal

PREND ACTE du rapport d'activité du SILY de l'année 2025.

La séance a été levée à 21h45.

Septeuil, le 24 septembre 2026

Le Maire, Julien RIVIERE

